

Matériel de travail :	
2	Pantalon bleu 100% coton
1	Veste bleu 100% coton
2	Sweat shirt 100% coton
2	Tee shirt 100% coton
1	paire de chaussures de sécurité
1	Clé USB



Contenu de la caisse à outils :	
1	caisse à outils cadenassable (taille maxi : 470x300x250mm)
1	Réglet inox flexible 200 mm
1	paire de lunettes de meulage de protection
1	Paire de gants anti-coupure
1	Pinceau plat large (50 mm)
2	Cadenas Ø 6 avec 3 clés
1	



Matériel de technologie :	
1	gros classeur
1	lots de 100 pochettes transparents
6	intercalaires
1	Stylo 4 couleurs pour l'atelier



Pour la rentrée en 1 ^{ère} TCI :	
1	Mètre à ruban de 3 m
1	Réglet inox de 300 mm
1	Pointe à tracer carbure de tungstène
1	Pointeau mécanicien moleté n°9
1	Set de traçage 4 pièces (2 équerres, 1 rapporteur d'angle, une règle de 30 cm)
1	Jauge de traçage parallèle 200 mm acier
1	Equerre de mécanicien à chapeau 1/20 longueur 150 mm acier
1	Marteau rivoir 500 grammes, panne de 32 mm



Pour information, avec le Pass'Région, l'équipement professionnel est en partie pris en charge financièrement par la Région Auvergne Rhône-Alpes à la hauteur de 100€ pour l'entrée en Bac Pro REMI et 100€ pour l'entrée en 1^{ère} TCI.
<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/202-financement-equipement-professionnel.htm>